



Compte rendu de réunion du Conseil de développement Lundi 20 avril 2009

Le Conseil de développement du Syndicat du Pays de Beauce s'est réuni le lundi 20 avril 2009 à 19h30, salle polyvalente de Voves.

Étaient présents et votants :

M. Daniel TONNELIER, Hommes et Territoires
Mme Eliane RIVRAY, Familles Rurales
Mme Sophie BARROIS, Société civile
M. Pierre MOREAU, Crédit Mutuel
M. Roger ROBERT, Chambre de Métiers
Mme Annie CONSTANTIN, Les Amis de l'Abbaye de Nottonville
M. Yves HURBAULT, Terre de Beauce
M. Samir ABDULAC, CAUE Eure-et-Loir
Mme Bernadette VASSORT, ADMR
M. Bernard GUERNET, SI du canton d'Orgères
(soit 10 membres présents et votants)

Étaient également présents :

Mme Stéphanie JOUSSET, Agent de Développement du Syndicat du Pays de Beauce
Mlle Aurore TARAN, Stagiaire au Pays de Beauce

Ont demandé à être excusés :

Mme Christine DE CAMBRAY, Académie de Destination Route du Blé
M. Philippe SERGENT, DDE
Mme Annick BOURDON, DDAF
M. Hervé PELLETIER, UFOLEP 28
Mme Danielle HARDOUIN, Association Tourisme Vert
M. Patrick RASSINOUX, Chambre de Commerce et d'Industrie
M. Martial CHEVALLIER, Président du Syndicat du Pays de Beauce

M. Yves Hurbault ouvre la séance en expliquant les motifs de sa démission du poste de Président du Conseil de Développement. De récents soucis de santé l'ont contraint à arrêter certaines activités et à se recentrer sur son activité d'agriculteur et d'accueil touristique. Il souhaite néanmoins rester membre du Conseil de Développement en tant que propriétaire de gîte ruraux et chambres d'hôte et plus en tant que représentant de l'association Terre de Beauce, à laquelle il ne siège plus.

Élection du Président

Les membres réunis doivent élire un nouveau président. M. Hurbault demande aux candidats de se faire connaître.

Mme Sophie Barrois est seule candidate. Elle est élue à l'unanimité des votants.

Sophie Barrois remercie les membres de lui faire confiance pour mener à bien les travaux du Conseil de Développement et indique ses motivations à assumer ce poste : elle souhaite s'investir dans la vie du Pays pour mieux connaître le territoire, les habitants et les membres du Conseil de Développement et souhaite être force de proposition pour la mise en place d'actions valorisantes pour l'image du Pays et pour mieux faire connaître le Pays. N'étant pas impliquée particulièrement dans une association, elle saura se rendre disponible.

Stéphanie Jousset indique qu'il faudra procéder à une nouvelle élection au sein du Bureau du Conseil de Développement car Mme Barrois étant Vice Président, il faut alors la remplacer. Nous profiterons d'une nouvelle réunion avec plus de participants, pour procéder à cette élection.

Projet de charte de partenariat entre le Pays et le Conseil de Développement

Stéphanie Jousset présente le projet de charte de partenariat entre le Conseil de Développement et le Pays de Beauce proposé par les membres du Bureau du Conseil de Développement réunis le 18 décembre 2008.

Le projet est annexé au présent Compte rendu. Le chapitre 5 est modifié, la phrase « *Toute personne qui désire prendre part aux débats doit demander la parole au Président. Elle est donnée dans l'ordre dans laquelle elle a été demandée.* » est supprimée.

La charte ainsi approuvée par le Conseil de Développement sera soumise au Bureau puis au Comité Syndical du Pays de Beauce.

Lors de cette même réunion du Bureau le 12 décembre, ont été évoquées des actions de communication à mettre en place pour faire connaître le Conseil de Développement et motiver de nouveaux membres : article dans le journal de Pays (paru en avril 2009), rédaction d'une news letter ou d'un flash info envoyé aux membres, rubrique dans le site internet du Pays (en refonte), création d'un espace de discussion sécurisé (sorte de forum) destiné aux membres pour qu'ils s'expriment librement. Ces propositions sont validées.

Point sur le travail des commissions du Pays de Beauce

Stéphanie Jousset rend compte des réunions de commissions qui ont eu lieu depuis mi 2008 ainsi que de l'état d'avancement des travaux :

- **Développement économique** : 1 seule réunion en juin 2008
- **Communication** : 3 réunions pour préparer journal du Pays et site internet.

- **Aménagement du Territoire** : 1 réunion
- **Développement Durable** : 3 réunions
 - Définition d'une méthodologie de travail pour l'élaboration de l'Agenda 21 du Pays de Beauce

- **Agriculture** : 2 réunions pour cadrer les actions à inscrire dans le Contrat de Pays
- **Tourisme / Culture / Route du Blé** : 3 réunions.
 - Dont une dans le cadre de la réactualisation du schéma de développement touristique de l'Eure et Loir en présence du Président du CDT d'Eure et Loir.

La « mixité » élus et conseil de développement au sein des commissions, fonctionne très bien depuis leur mise en place.

Point sur le mois de l'Économie Sociale et Solidaire

Sophie Barrois donne la parole à Annie Constantin pour rendre compte d'une réunion à laquelle elle a assisté accompagnée de Sophie Barrois et Stéphanie Jousset et qui avait pour thème la préparation du mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Cette réunion avait 2 objectifs :

- ❖ Présenter l'ESS
- ❖ Préparer le mois de l'ESS prévu en novembre 2009.

Annie Constantin rappelle ce qu'est l'Économie Sociale et Solidaire. Elle est fondée sur :

■ **Des statuts :**

- Associatif
- Coopératif
- Mutualiste

■ **Des pratiques solidaires :**

- Finances solidaires, commerce équitable, AMAP, Insertion par l'Activité Economique....

■ **Des valeurs communes :**

- Homme au cœur de l'Economie
- Libre adhésion
- La non lucrativité individuelle
- La gestion démocratique : 1 Homme = 1 Voix

Pourquoi un mois de l'ESS ?

L'ESS est marquée par un manque global de connaissance par le grand public mais également par ses propres acteurs, de ses spécificités.

- **Faire connaître l'ESS auprès du grand public**
- **Sensibiliser les pouvoirs publics, décideurs et les élus locaux**
- **Fédérer les acteurs de l'ESS autour d'un évènement stratégique**

Le Mois est **évènement national**, décliné en région. Le Mois permet de rassembler et de présenter, sous une appellation commune des manifestations de l'ESS afin de mieux les faire connaître, d'en présenter la diversité et de les valoriser.

Les deux objectifs principaux du Mois sont :

- **d'accroître la lisibilité** générale de l'ESS
- de **renforcer le sentiment d'appartenance** des acteurs qui la composent.

Cette réunion avait donc comme objectif de commencer à recenser les acteurs intéressés pour proposer une animation dans ce cadre qui peut prendre la forme de :

- Réunion de sensibilisation
- Conférence
- Forum
- Portes ouvertes (EI, SCOP...)
- Évènements festifs
- Annuaire des acteurs de l'ESS
-

La clôture des inscriptions est prévue en septembre 2009.

Sophie Barrois argumente la participation du Pays de Beauce à cette manifestation : le Pays doit participer car c'est un **territoire de projet**, avec une **mission d'impulsion et de coordination des initiatives locales et d'animation du territoire**.

D'autre part, le Conseil de développement **rassemble les acteurs économiques, sociaux culturels ou associatifs**.

Qu'est-ce que cela peut nous apporter ?

- **Faire connaître nos priorités de développement**, le développement économique et les services à la population, grâce aux **moyens de communication** mis en place par la CRESS.
- Étendre et renforcer notre réseau en déclenchant de **nouvelles candidatures au Conseil de Développement**.
- **Faire émerger le tissu associatif existant**, reflet de notre dynamique.

- **Faire un état des lieux de l'ESS sur notre territoire.** Important outil de développement.
- **Illustrer notre engagement dans l'agenda 21** (Volet économique et social du développement durable)

Plusieurs propositions d'animation sont ensuite débattues :

Création d'un annuaire de l'ESS : le Conseil de Développement constitue un réseau capable de **promouvoir des actions locales existantes** en matière d'économie Sociale et Solidaire qu'il faut recenser (questionnaire aux communes...). Ce travail pourra constituer une base à l'élaboration d'un annuaire des acteurs de l'ESS sur le Pays de Beauce.

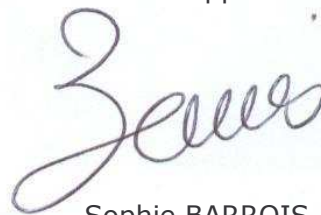
Organiser des tables rondes autour de thématiques comme :

- **L'insertion par l'activité économique** : S. Jousset indique qu'un projet de Jardin de Cocagne (insertion par le maraîchage biologique) est en train de se concrétiser sur le Pays de Beauce. Cette thématique permet d'aborder différents champs de l'ESS : une pratique solidaire, le statut associatif, l'agriculture biologique, la vente directe....S. Jousset va contacter la personne en charge du dossier.
- **L'écohabitat** : un film promu par la MACIF peut être diffusé et suivi d'un débat sur l'éco-construction.... L'objectif étant notamment de montrer en quoi l'éco construction participe-t-elle à l'ESS ? la diffusion pourrait avoir lieu dans une salle équipée de VTHR ou bien dans le cine mobile (articulation intéressante avec la semaine du film documentaire en novembre aussi).
- **L'entraide / la solidarité** : avec l'exemple des Restos du Cœur et des organismes qui oeuvrent dans le domaine du social, de la solidarité.... Il faut les recenser sur le Pays de Beauce (familles rurales, secours catholique, restos du cœur...).

La participation du Pays de Beauce au mois de l'ESS doit être validée par les élus du Pays. Cela sera discuté lors d'une prochaine réunion de Bureau courant mai/juin.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Barrois remercie les membres de leur participation.

La Présidente du Conseil
de Développement



Sophie BARROIS